Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
07.09.2017	11.09.2017	F09317P0296

1. Intitulé du projet

Conversion de parcelle non entretenue en vignoble

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : SCEA LE REAL D'OR

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : François LETHIER

RCS / SIRET : 33868977100016 | Forme juridique : SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols. a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare	Parcelle d'emprise de 10 hectares et 89 ares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le propriétaire actuel a investi sur le domaine et se sont actuellement 35 hectares qui sont exploitées pour la vigne. Un bâtiment a été construit qui permet d'assurer toute la chaine de production du vin sur le domaine, depuis la récolte jusqu'à la mise en bouteille. Le process mis en place est dimensionné pour 45 hectares de production.
La commune propose de mettre à disposition du domaine un terrain contigu au domaine (parcelle 367, section D, d'une contenance de 10ha 89a 00ca)par bail amphytéotique.

Le projet prévoit la création de vignes en lieu et place des milieux existants.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Augmentation de la surface affectée à la viticulture afin d'assurer la pérénité économique du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Défrichement des parties ouvertes de la parcelle concernée par le projet de vignes.
Abbatage des pins existants par équipes de bucherons, évacuation (passage sur le chemin qui borde le site à l'est) et stockage provisoire sur placette à proximité de la départementale avant évacuation par camions et commercialisation.
Arrachage des souches existantes et évacuation par engin mécanisé.
Préparation des terres par tracteur.
Travaux préparatoires à la plantations puis plantation des pieds de vignes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Taille des vignes
Arcure et le liage
Épamprage afin de favoriser la maturation des branches fruitières porteuses de raisin
Plantations eventuelle de jeunes vignes
Entretien du sol
Palissage, rognage, effeuillage
Maturation
Vandanges

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement.
Etude d'incidence Natura 2000
Eventuellement Demande d'autorisation pour destruction d'espèces protégées

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
10 hectares et 89 ares	Hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de GONFARON

Coordonnées géographiques[1] Long. 97 ° 10 ' 01 " 12 Lat. 62 ° 52 ' 70 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

coordonnées Lambert 93

Point de départ : Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

GONFARON

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	en ZNIEFF terre 1 - Plaine des Maures en ZNIEFF terre 2 - Plaine des Maures
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	A 500 m de distance de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	monument le plus proche : Pont du Moyen Age sur l' Aille entre Le Luc et La Garde Freinet ref : 0313001
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPR incendie et inondation en cours d'élaboration PPR Sismicité Aléa retrait/gonflement argile
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	A 7,30 km du site inscrit « Ensemble formé par la commune de la Môle »
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	A 550 du site N2000 DH - Plaine et le Massif des Maures Inclu dans la ZICO Plaine des Maures
D'un site classé ?	☐	☒	A 10, 5 km du site inscrit de la commune de la Garde Freinet - ruines de la forteresse du Grand Fraxinet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Eventuellement apport de d'amendements lors de la préparation des terres. Apport de produits suivant réglementation agricole.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Potentiellement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☒	☐	Potentiellement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	En zone Tortue d'Hermann, sensibilité notable
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Mutation de terrains occupés par un pinède (plantation) et de garrigue pour plantation de vignoble
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	zone de sismicité 2 (faible).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒ ☐	☐ ☒	Apport d'intrants, de produits phyto-sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Légère augmentation de traffic des enegins agricoles sur le site en phase exploitation. Augmentation temporaire de traffic lors du chantier de d'abbatage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Production de bruit en phase chantier lors des travaux d'abbatage puis de suppression des souches, enfin lors de la préparation des terres. En phase exploitation, lors des vendanges et lors des travaux nécessitant l'utilisation d'engins agricoles dans les vignes (traitements de la vigne notamment).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	En phase exploitation, lors des travaux de traitements de la vigne notamment.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	En phase chantier et en phase exploitation, lors de l'utilisation d'engins de chantier de foresterie et d'engins agricoles.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	En phase exploitation, en cas de vendanges nocturnes par exemple.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Rejets liés aux engins de foresterie (phase travaux) et aux engins agricoles (phase exploitation).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	En cas de pollution accidentelle sur un engin et lors d'application d'intrants sur la vigne
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le monument le plus proche est le pont sur l'Aille, à environ 5,5 km. Le site classé le plus proche sont les ruines du Fraxinet, à la Garde-Freinet à environ 9,8 km. Les covisibilités sont inexistantes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le site est actuellement laissé en friche, une grande partie des pins plantés ont disparus. La nouvelle affectation modifie l'usage que sera fait du sol. Un entretien régulier sera réalisé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Potentialité de présence d'espèces à enjeux sur le site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié ;**	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pièce 1 - Objet de la demande
Pièce 2 - Plan de situation
Pièce 3 - Extrait cadastral
Pièce 4 - Plan de repérage des photos du terrain
Pièce 5 - Plan des abords du projet
Pièce 6 - Localisation des sites Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Cabasse le, 6 septembre 2017

Signature
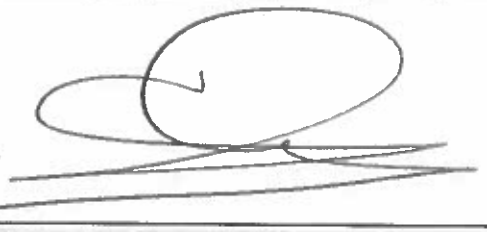
SCEA CHATEAU REAL D'OR
Route des Mayons
83590 GONFARON
Siret : 338 689 771 00016